



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/7993
16 juin 1967
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

TELEGRAMME DATE DU 15 JUIN 1967, ADRESSE AU SECRETAIRE GENERAL PAR
LE MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES DE LA REPUBLIQUE ARABE UNIE

ME REFERANT AU TELEGRAMME DU 15 JUIN 1967 PAR LEQUEL VOUS M'AVEZ INFORME DE
LA RESOLUTION DU CONSEIL DE SECURITE CONCERNANT LE TRAITEMENT DE LA POPULATION
CIVILE ET DES PRISONNIERS DE GUERRE, J'AI L'HONNEUR DE VOUS INFORMER, AU NOM DU
GOUVERNEMENT DE LA RAU, QUE NOUS NOUS CONFORMONS INTEGRALEMENT A NOS OBLIGATIONS
DECOULANT DE LA CONVENTION DE GENEVE RELATIVE AU TRAITEMENT DES PRISONNIERS DE
GUERRE.

CEPENDANT, JE VOUDRAIS ATTIRER VOTRE ATTENTION SUR UNE SITUATION EXTREMEMENT
SERIEUSE ET GRAVE RESULTANT DU NON-RESPECT PAR ISRAEL ET SES FORCES DES OBLIGATIONS
QUI LEUR INCOMBENT AUX TERMES DE LA CONVENTION SUSMENTIONNEE.

DEPUIS LE 10 JUIN 1967, LA RAU N'A CESSE D'ATTIRER L'ATTENTION DE LA CROIX-
ROUGE INTERNATIONALE A GENEVE, A NICOCIA ET AU CAIRE SUR L'EMPLOI PAR ISRAEL DE
BOMBES AU NAPALM AINSI QUE D'ARTILLERIE LOURDE ET DE CHARS CONTRE DES HOPITAUX,
DES CAMPS DE JEUNESSE ET DES ECOLES.

EN OUTRE, LES AUTORITES DE LA RAU ONT DEMANDE AUX AUTORITES DE LA CROIX-ROUGE
DE PRENDRE LES MESURES NECESSAIRES POUR SE RENDRE DANS LE SINAI ET AUTRES
TERRITOIRES OCCUPES AFIN DE RECHERCHER LES VICTIMES DE L'AGRESSION ISRAELIENNE
ET DE LEUR FOURNIR DES SOINS MEDICAUX ET UNE ASSISTANCE, MAIS, MALHEUREUSEMENT,
L'AMBASSEUR DE LA RAU AUPRES DE L'ONU A GENEVE NOUS A INFORMES AUJOURD'HUI QUE
LES AUTORITES DE LA CROIX-ROUGE JUSQU'A PRESENT N'ETAIENT PAS EN MESURE DE S'ACQUITTER
DE LEURS FONCTIONS A CAUSE DE L'ATTITUDE DES AUTORITES ISRAELIENNES DANS LE SINAI.

VU L'URGENCE DE LA SITUATION ET LA NECESSITE DE NE NEGLIGER AUCUN EFFORT POUR
FOURNIR UNE ASSISTANCE ET DES SECOURS MEDICAUX A NOS RESSORTISSANTS QUI SONT

PRISONNIERS DE GUERRE, JE VOUS SERAIS RECONNAISSANT DE BIEN VOULOIR USER DE VOTRE INFLUENCE DE FACON QUE LA CROIX-ROUGE SOIT A MEME DE S'ACQUITTER DE SA TACHE.

EN ATTENDANT, JE VOUS PRIE DE TRANSMETTRE CES RENSEIGNEMENTS AU CONSEIL DE SECURITE ET DE COMMUNIQUER MA REPONSE AUX ETATS MEMBRES.

VEUILLEZ AGREER, ETC.

MAHMOUD RIAD
MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

